

Document d'orientation 2023



Projet

UD CGT Gironde

61^e
congrès

17 au 20 septembre 2023
Campus Atlantica - Artigues-près-Bordeaux

Sommaire

Préambule p.3

Thème 1- Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour transformer nos vies p.5

⚙️ 1-1 Des revendications à construire pour et par les travailleur.euse.s p.5

⚙️ 1-2 Les services publics, un enjeu interprofessionnel majeur en lien avec les industries p.8

Zooms (Santé, Fonction Publique, Transports, Éducation, Formation Pro) p.10

⚙️ 1-3 La construction revendicative, une démarche émancipatrice à impulser partout..... p.16

⚙️ 1-4 Convergence ou dynamique des luttes ? p.18

⚙️ 1-5 La forêt, l'eau : des enjeux revendicatifs en phase avec notre syndicalisme et les enjeux de notre temps p.20

⚙️ 1-6 L'urgence de notre lutte contre les idées d'extrême-droite pour les travailleurs.euses.s et la société p.23

⚙️ 1-7 L'avenir, c'est d'agir pour la Paix ! p.25

Résolutions p.26

Thème 2- Notre vie syndicale et démocratique pour une CGT plus forte collectivement p.30

⚙️ 2-1 faire vivre une démarche de syndicalisation et de conquête «durable» avec et dans toute la CGT p.30

⚙️ 2-2 Unions locales : pour un syndicalisme efficace, de proximité, adapté aux évolutions du monde du travail et des territoires p.32

⚙️ 2-3 Structuration / Vie syndicale, représentativité électorale et élu.e.s et mandaté.e.s p.34

⚙️ 2-4 Locaux de la CGT : un combat de tous les syndicats p.37

Résolutions p.38

Décision de congrès p.42



Préambule

1. Ce document se veut être un complément à nos dernières orientations
2. départementales comme confédérales. Aussi, il axe son propos sur le local
3. et le concret dans un document le plus synthétique possible.
4. Notre démarche revendicative, collective et démocratique,
5. appuyée sur la construction du rapport de force nécessaire des
6. travailleur.euse.s à partir de leurs réalités, et nos forces organisées
7. doivent continuer à nous permettre d'imposer le progrès social
8. dont nous avons besoin. **Ce progrès social doit pouvoir se**
9. **mesurer du local au global.**
10. Les forces du capital se sont organisées face aux travailleurs.euses
11. pour s'accaparer une partie de plus en plus grande des richesses créées.
12. Ces technocrates de « l'argent-roi » portent l'intérêt de seulement
13. quelques un.e.s qui se nourrissent de l'exploitation des forces du travail,
14. de l'intelligence des êtres humains et des ressources de la nature, et ce au
15. détriment du bien commun.
16. Inférieur en nombre, le capital doit continuer d'étendre son emprise
17. sur le pouvoir politique, l'économie et l'information. En parallèle, il
18. œuvre à toujours plus affaiblir individuellement et collectivement les
19. travailleur.euse.s. La division du monde du travail et sa précarisation
20. ont été des leviers essentiels à cet affaiblissement.
21. Pourtant le paradoxe et les limites de ce système libéral sont de plus en
22. plus criants. Ce sont « les premier.ère.s de corvées », les travailleur.
23. euse.s qui tiennent l'essentiel des clés de l'économie du pays, sans que
24. le monde politique et patronal ne reconnaisse cette utilité.
25. Le dogme de la croissance sans mesure reposant sur la consommation
26. infinie de ressources d'une planète ayant par essence ses propres limites,
27. nous mène droit dans le mur, et avec nous le système libéral lui-même.
28. Le capitalisme trahit aussi le pacte républicain de protéger les plus
29. faibles. Dans ce système, et nous l'avons encore subi
30. collectivement lors de la crise sanitaire du Covid, dans
31. un contexte planétaire inédit, ce sont toujours les plus
32. fragiles socialement, sanitaire, économiquement qui
33. sont les premier.ère.s touché.e.s d'une manière inhumaine.
34. L'extrême-droite se nourrit de cette détresse et de l'injustice sociale
35. de façon de plus en plus dangereuse pour la démocratie et les travailleurs.
36. euse.s. Ces idées pénètrent toutes les strates et couches de la société
37. civile et politique.



38. La réponse des dirigeant.e.s actuel.le.s qui s'affichaient être « d'une
39. nouvelle génération, innovante et progressiste » s'inscrit inmanquablement
40. dans les pires décisions du passé, à savoir la volonté de restreindre
41. les libertés individuelles et collectives notamment syndicales,
42. plutôt que de répondre à l'urgence sociale et environnementale par la
43. nécessaire répartition juste des richesses créées par le travail et la nature.

44. La privatisation à tout va, la désindustrialisation accompagnée
45. d'une externalisation de nos savoirs, la désertification des services publics,
46. la perte d'emplois et de compétences. appauvrissent le pays et les citoyens.
47. Ainsi, certains veulent déconnecter le travail de sa finalité en parlant de
48. «valeur travail» afin de ne pas parler du «sens du travail».
49. La jeunesse ne s'y trompe pas, et de plus en plus
50. revendiquent un avenir en phase avec leurs aspirations.

51. Quel avenir pour les jeunes qui sont à « l'agonie » dans un système
52. éducatif et universitaire sous dimensionné et sous financé ? L'avenir
53. qui leur est dessiné, résonne sous le nom de précarité et pauvreté.
54. La CGT doit être aussi leur outil afin d'avoir la maîtrise de cet avenir.
55. L'injustice sociale et les déclinaisons multiples de la précarité qui
56. envahissent tous les secteurs doivent aussi nous obliger à nous organiser et agir
57. collectivement pour conquérir des droits de haut niveau pour les travailleurs.ses.

58. Ce rapport de force à élever passe donc par un travail à mieux s'organiser.
59. La syndicalisation du plus grand nombre est un moyen à l'émancipation
60. des travailleur.euse.s, à leur rassemblement, où chacun peut apporter
61. sa pierre à la construction d'un rapport de force permanent. Cela est un axe
62. essentiel pour gagner sur les urgences de progrès social et environnemental.

63. Les crises successives que nous avons vécues depuis 4 ans,
64. démontrent combien la CGT a raison sur son analyse et ses propositions
65. qui touchent à tous les aspects de la vie organisés en lien avec le travail.

66. La CGT qui est fer de lance des mobilisations sociales, se doit
67. de mesurer où nous en sommes et préparer dès maintenant
68. la suite de ces mobilisations notamment celle autour
69. de la bataille contre la réforme des retraites Macron/Borne.
70. Il est nécessaire de faire un point du rapport de force que nous
71. sommes en mesure de construire et qu'il nous faut faire grandir.
72. Depuis janvier 2023 des demandes d'adhésions en nombre sont
73. des potentialités nouvelles pour arracher des conquêtes sociales.
74. Le patronat continue de s'enrichir sur le dos des travailleurs.euses
75. Aussi la CGT entend continuer de prendre toute sa part pour
76. répondre aux enjeux de notre temps et imposer une société
77. plus juste, plus solidaire et durable et ainsi garantir l'élévation
78. de toute la société vers des « jours heureux » possibles, tel
79. que l'affirmait le programme du Conseil National de la Résistance.
80. Cette ambition doit trouver des réponses dans nos orientations notamment
81. départementales.



Thème 1

Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour transformer nos vies

⚙️ 1-1 Des revendications à construire pour et par les travailleur.euse.s

82. La part des richesses créées continuent de passer de la poche des
83. travailleur.euse.s dans celle du capital. Un salarié travaille plus de
84. 45 jours par an pour rémunérer les actionnaires, c'était 9 jours
85. dans les années 1980. Contrat à durée déterminée, en intérim,
86. en apprentissage, en stage ou en contrat aidé, sous-traitance, le
87. nombre d'emplois précaires a constamment augmenté depuis 30
88. ans.

89. C'est aussi une conséquence des politiques menées qui alimentent
90. une violence sociale contre les travailleur.euse.s pour mieux les
91. exploiter. Les mécaniques du « dumping social » se multiplient, voire
92. même connaissent de nouveaux cadres, ubérisation et salarié.e.s
93. bénévoles. Ces nouvelles « normes » s'inscrivent dans notre
94. société ce qui devient un vrai enjeu à considérer sous peine de
95. les voir devenir des déserts des droits pour ces travailleur.euse.s.
96. Ces travailleur.euse.s se sentent « libéré.e.s » mais en réalité
97. pour échapper au pouvoir disciplinaire de plus en plus fort,
98. abusif et arbitraire des employeurs, ils se contraignent
99. eux/ elles-mêmes à des objectifs de rentabilité souvent

100. irréalisables dans le temps prescrit dans le contrat.

101. Cette « liberté » que le discours idéologique porté par le patronat

102. arrive à convaincre ces salarié.es, n'est qu'une façon de plus de

103. contourner le code du travail et le régime de cotisations sociales,

104. en exploitant un.e travailleur.euse sans en être responsable et.

105. donc sans être soumis aux règles protectrices du salariat.

106. Parmi ces leviers au dumping social, un qui est extrêmement massif

107. et bien ancré, est la dévalorisation du travail des femmes (50% du

108. salariat). Ainsi, la CGT porte comme vision progressiste depuis plus

109. de 15 ans un nouveau statut des travailleurs (NSTS) pour le progrès


110. social et pour contrer l'affaiblissement des ressources de la Sécurité

111. sociale.

112. Les femmes sont majoritairement concentrées dans les emplois de la

113. santé, de l'aide à domicile, de l'éducation, du nettoyage, de la vente et

114. du secteur administratif, professions essentielles.



115. Elles ont en commun d'être majoritairement sur des temps
116. partiel : 82 % des salarié.es à temps partiel sont des femmes,
117. peu rémunérées, 63 % des salarié.es payé.es au SMIC sont
118. des femmes, avec des conditions de travail qui ne cessent de se
119. dégrader, les maintenant dans des situations de précarité pour
120. beaucoup.

121. De plus en plus dans ces métiers les femmes luttent pour
122. une vraie reconnaissance alors que les dirigeants continuent
123. à nier leur pénibilité et tentent de les invisibiliser. Même
124. si le nombre de femmes qualifiées augmentent, nous sommes
125. encore loin d'atteindre la parité et surtout l'égalité salariale.
126. La CGT porte dans ses statuts l'égalité femmes/
127. hommes, et les conquêtes restent nombreuses à atteindre.
128. Nous devons continuer à engager des réflexions et des actions pour
129. y parvenir. Nous devons être en capacité aussi d'organiser les femmes
130. dans les métiers où elles se trouvent et de renforcer leur
131. syndicalisation. Ce double enjeu est le meilleur moyen de mettre
132. fin aux inégalités professionnelles et de faire avancer les droits
133. pour tous, y compris des hommes.

134. La vendeuse à temps partiel, l'intérimaire ballotté de mission
135. en mission, l'éternel stagiaire, voire même le bénévole,
136. remplaçant des salarié.e.s en emplois pérennes, le ou la
137. trentenaire qui erre de petits boulots en petits boulots, le.la
138. travailleur.euse « ubérisé.e », le.la retraité.e qui doit reprendre
139. une activité, le.la salarié.e qui doit compter dorénavant sur
140. des heures sup ou sa prime pour maintenir son niveau de vie,
141. le.la sous-traitant.e qui est utilisé.e à ses dépens pour affaiblir le
142. statut de ses collègues ... tous.te.s bouclent de plus en plus
143. avec peine leur fins de mois, notamment dans un contexte
144. d'inflation qui explose.

145. Les difficultés du quotidien sont en grande partie la
146. conséquence de statuts ou de contrats de travail fragilisés et d'une
147. répartition des richesses très en faveur de celles et ceux qui ne les
148. créent pourtant pas.

149. Cette précarisation des travailleur.euse.s qui sert d'ajustement
150. économique en « temps normal » au capital, sert aussi de variable
151. au moment de crises pour garantir le niveau des profits « quoi
152. qu'il en coûte » socialement.

153. La crise du Covid l'a encore démontrée. La précarité des garanties
154. collectives est la cause des difficultés sociales avec son lot de
155. pauvreté, de chômage, de temps partiels subis, de dumping
156. social. Et la crise sanitaire que nous avons vécue atteste de la
157. profonde insécurité sociale résultant de la dévalorisation
158. permanente du travail.



159. Cette insécurité sociale doit être un signal d'alarme pour toute la
160. société d'autant que ses conséquences touchent tout le monde
161. directement ou indirectement, avec notamment l'affaiblissement des
162. recettes du financement des caisses de Sécurité sociale.

163. Ainsi, notre revendication de Nouveau Statut du Travail Salarié
164. et de mise en sécurité sociale professionnelle doit toujours nous
165. guider pour faire que tous les risques de la vie soient couverts
166. afin que chacun puisse vivre dignement. C'est bien l'idée du NSTS
167. qui nous conduit à porter un regard nouveau sur la notion de
168. travailleur salarié. En faisant qu'un.e salarié.e serait toujours
169. inscrit dans un rapport contractuel, ou lié par des droits et
170. obligations (pour les fonctionnaires) quelle que soit sa situation :
171. actif ou non, en formation, à la retraite etc. Dès sa première
172. recherche d'emploi, une personne devient un.e salarié.e et le
173. resterait, s'il le souhaite, jusqu'à la fin de sa vie. Avec un socle
174. de droits interprofessionnels communs à tous, attachés à
175. sa personne, transférables et garantis collectivement. Cette idée
176. conquérante et révolutionnaire répond à l'évolution du travail.
177. Il constitue le socle du plein emploi solidaire que revendique la CGT
178. pour réduire, voire éradiquer la précarité, la pauvreté et
179. l'exclusion, sécuriser la mobilité professionnelle et géographique,
180. combattre les licenciements, le chômage et le renoncement à
181. une réelle carrière professionnelle et enfin sécuriser les ressources.
182. A-contrario aujourd'hui, c'est un demandeur d'emploi sur deux qui
183. n'est pas indemnisé ! Indemnité qui est sans cesse en diminution.

184. La flambée des prix que nous connaissons démontre l'urgence
185. de l'augmentation des salaires. L'augmentation du salaire
186. brut c'est-à-dire socialisé, doit rester une revendication phare
187. pour l'ensemble des travailleur.euse.s. Chaque épisode des crises que
188. nous avons vécues a été la démonstration du bienfondé des
189. propositions de la CGT. De la pénurie des masques jusqu'aux vaccins
190. rationnés en passant par le manque de médicaments, les menaces
191. de coupures d'électricité et la fermeture des urgences, le système
192. libéral a failli.

193. Loin de se sentir disqualifié, le cynisme libéral s'illustre encore
194. par de nouvelles attaques envers les travailleur.euse.s, leurs
195. emplois, leurs droits, pour enrichir encore plus les plus riches et
196. le monde de la finance avec la complicité du gouvernement. Ainsi,
197. il est urgent de se préoccuper du contenu, de l'organisation,
198. du sens et de la finalité du travail qui aujourd'hui se résume plus
199. à une accumulation de tâches avec pour seul objectif d'accroître la
200. productivité et les profits.

201. De plus en plus de salarié.e.s sont en hyper-stress, et pour un grand
202. nombre d'entre eux, leur vie se dégrade, voire les met en danger.



1-2 Les services publics, un enjeu interprofessionnel majeur en lien avec les industries

203. Les politiques libérales n'ont cessé d'affaiblir des services
204. publics, véritables forces pour le pays qui permettent de
205. soustraire l'intérêt général aux appétits du privé pour répondre
206. aux besoins des usagers et du pays. Tous les secteurs de la
207. fonction et des services publics sont touchés. Ils ont été jetés
208. aux mains du marché, avec comme conséquence une logique
209. financière qui prédomine au détriment du service rendu aux
210. usagers.

211. Contraire au programme du Conseil National de la Résistance, qui
212. a permis de relever le pays alors qu'il était exsangue, ce virage
213. libéral assumé a aujourd'hui des conséquences dramatiques pour
214. les usagers en termes d'accès, de qualité de services offerts,
215. impactants tous les aspects de la vie. À la CGT nous
216. savons que ce sont avant tous les agents qui tiennent à
217. bout de bras des services publics affaiblis que les dirigeants
218. veulent abattre en les livrant aux logiques de rentabilité.

219. Bas salaire, souffrance au travail, désorganisation des collectifs
220. de travail, suppressions d'emplois et externalisation d'activités,
221. entravent l'engagement d'hommes et de femmes dévoués.e.s
222. pour répondre aux besoins de la population. **Les agents doivent**
223. **être justement reconnus et les moyens nécessaires doivent**
224. **leur être donnés pour leur activité aux bénéfices de toutes et tous.**

225. Pour financer ces services publics, il nous faut combattre
226. la fiscalité trop injuste qui épargne les plus gros revenus !
227. L'impôt est dévoyé par les politiques gouvernementales
228. successives et fait peser l'effort sur les revenus les plus modestes.
229. Il est pourtant dans l'intérêt de toutes et tous pour améliorer notre
230. quotidien et notre vie. Il offre à nos enfants une éducation de
231. qualité ; il nous permet de nous soigner ; il garantit notre sécurité...
232. Il ne faut donc pas nous en débarrasser mais bien porter une
233. justice fiscale.

234. Ces dernières décennies l'impôt est devenu de plus en plus
235. incompréhensible et de plus en plus injuste. Chacun
236. d'entre nous a l'impression d'être le seul à passer à la caisse !
237. Suppression de la taxe d'habitation, suppression de la taxe
238. locale sur les entreprises, déductions d'impôts à tout-va
239. pour les plus riches... tout est fait pour détricoter les impôts et
240. donc casser les services publics par leur manque de financement.



241. Les services publics sont des questions fondamentales
242. et structurantes pour toute la société. Cette question
243. touche aussi aux enjeux de la réindustrialisation dont notre
244. pays et département ont cruellement besoin pour répondre
245. aux défis techniques, sociétaux, sociaux, environnementaux
246. posés à l'humanité. L'énergie, notamment ses modes de
247. production, porte des enjeux forts concernant la précarité
248. sociale et climatique.

249. Les actions menées contre le *projet Hercule*, contre le *projet*
250. *Horizéo*, pour des lignes TER de proximité et de qualité, pour
251. l'avenir de la papèterie de Bègles, celles pour gagner un
252. avenir industriel de Magna (ex Getrag-Ford), pour l'avenir
253. du spatial et de son industrie fortement implantée en
254. Gironde, portent concrètement ces défis en lien avec
255. l'industrie.

256. Après avoir externalisé cette industrie, notre agriculture,
257. notre recherche, cassé les services publics, ... notre pays
258. est enclin à devenir un pays affaibli, si nous laissons faire.
259. Le bien-fondé des propositions de la CGT ont toutes été
260. validées notamment récemment par les crises liées au Covid
261. et de la guerre en Ukraine. Il nous faut les imposer pour
262. qu'elles deviennent réalité. Il est nécessaire de replacer
263. le travail et sa transformation au centre de notre démarche
264. syndicale.

265. Notre engagement pour l'environnement passe aussi par ces
266. questions très concrètes et locales. Nous avons l'obligation
267. d'agir pour que les richesses produites soient réparties
268. autrement afin de mieux répondre aux besoins, pour plus
269. d'égalité, de solidarité et de démocratie.

270. Notre analyse est qu'il n'y a pas d'industrie sans service
271. public et pas de service public sans industrie. Notre
272. revendication de reconquête industrielle et des services
273. publics est centrale. Le plus grand nombre doit se
274. l'approprier, syndiqué.e.s, salarié.e.s, élu.e.s du personnel
275. et directions syndicales pour qu'elle soit imposée aux
276. dirigeant.e.s.





ZOOM - Le service public de la santé pour répondre aux besoins des soignants et des usagers, doit bénéficier des moyens nécessaires !

277. Les alertes CGT multiples et bien antérieures
278. à la pandémie sur la situation de l'hôpital
279. public ne peuvent plus être ignorées.
280. Tout comme les maternités les fermetures
281. et les restrictions d'accès aux urgences
282. en Gironde que nous vivons, marquent un
283. nouveau stade de dégradation de l'offre
284. de soin très alarmant pour la population :
285. Des **médecins urgentistes qui**
286. **démissionnent** du CHU de Pellegrin
287. compte tenu des conditions de travail et
288. de soins, des **urgences qui ferment le**
289. **week-end** au Centre Hospitalier de Blaye,
290. à Sainte Foy-La-Grande faute de soignants,
291. les urgences pédiatriques et Centre
292. Hospitalier de Libourne, Langon, Arcachon,
293. Arès, Bazas... qui **crient leur souffrance**.
294. La psychiatrie (CHS Cadillac, Charles Perrens
295. entre autres) est plus que jamais le parent
296. pauvre de la médecine publique. Ce constat
297. se traduit par une violence institutionnelle
298. envers les patients et les personnels.
299. À cela s'ajoute les politiques libérales
300. qui continuent avec la fermeture de lits ou
301. l'externalisation au privé du bio-nettoyage
302. des hôpitaux qui, étude à l'appui,
303. s'accompagnent de l'augmentation des
304. infections nosocomiales chez les patients.
305. Depuis le 18 mai 2022 l'accès aux urgences
306. de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux est
307. restreint via un tri des patients en les faisant
308. passer au préalable par un appel au «15».
309. Cette nouvelle organisation d'accès aux
310. urgences pose de véritables problèmes de
311. santé publique.
312. Derrière ce numéro, un nombre très
313. insuffisant de professionnels formés, la
314. plupart sont des étudiant.e.s et les risques
315. que de mauvais diagnostics soient réalisés
316. sont réels avec toutes les conséquences que
317. cela peut avoir sur la santé et la vie de
318. femmes, hommes et enfants.
319. L'argument utilisé par les autorités pour
320. justifier ce choix, à savoir qu'il y aurait
321. « trop de bobologie qui encombre les
322. urgences », est un argument qui ne résiste
323. pas aux chiffres d'admissions hospitalières
324. et qui ne correspond pas aux missions des
325. urgences, à savoir prendre en charge
326. des êtres humains en détresse pour
327. les soigner et/ou les orienter vers des
328. services de soins adaptés.
329. Cette dégradation du système de soin est
330. inacceptable dans l'un des pays les plus
331. riches du monde !
332. L'hôpital est au bord de la rupture et cela
333. est du fait des politiques libérales toujours
334. en cours. Les moyens réclamés depuis des
335. années doivent enfin et rapidement lui être
336. donnés par les pouvoirs publics qui
337. préfèrent scandaleusement distribuer
338. au privé l'argent des contribuables et ce
339. sans demander de contreparties sociales
340. ou environnementales. Il y a des vies
341. derrière ces choix politiques qui dégradent
342. les services publics au détriment des
343. usagers !
344. Les politiques en cours poussent les usagers
345. vers ceux qui veulent faire des bénéfices
346. sur leur santé : les actionnaires des centres
347. de santé privés, doivent être stoppés.
348. Les rapports officiels qui alertent et
349. proposent des solutions s'accumulent dans
350. les tiroirs ministériels depuis 20 ans. Sans
351. aucune prise en compte.
352. **Ce ne sont pas de nouveaux rapports dont**
353. **nous avons besoin mais d'actions concrètes**
354. **pour répondre aux besoins des soignants**
355. **et usagers. La CGT porte et doit aussi**
356. **développer des revendications concrètes**
357. **et locales pour l'intérêt de toutes et tous.**



ZOOM - Les services publics à travers la fonction publique : territoriaux et agents de l'État garantissent un accès égal à toutes et tous citoyen.ne.s !

358. Les différentes attaques gouvernementales à travers les
359. dernières lois ont fragilisé le statut de tou.tes les agent.es
360. attaquant par la même l'égalité des services en territoire
361. pour l'ensemble des usagers.
362. Les agent.es de la fonction publique subissent au même titre
363. que tous les salarié.es du privé des régressions sociales sans
364. précédents au niveau du traitement, gel du point d'indice
365. depuis plus de 10 ans, au niveau des effectifs, au niveau des
366. conditions de travail.
367. Ces biens communs sont essentiels sur nos territoires et
368. sont le maillage des garanties sociales pour toutes et tous.



369. La dernière campagne portée par la Fonction publique
370. « 10% immédiatement pour la Fonction publique » comprend :

371. 10% de salaire avec la revendication d'une
372. revalorisation de 10% de la valeur du point d'indice cela
373. représente un budget annuel d'environ 18 milliards d'euros.
374. Les agent.es de la fonction publique, comme les
375. autres salarié.es, s'acquittent de cotisations sociales.
376. Cette revendication prend tout son sens actuellement
377. où l'ensemble du monde des travailleur.ses défend
378. partout un salaire qui permet de vivre correctement et le
379. droit à la retraite à 60 ans afin d'avoir une vie après le travail.

380. 10% de temps de travail en moins

381. La CGT porte la réduction du temps de travail pour
382. permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir
383. du temps libéré pour leur parentalité, leurs loisirs et leurs
384. engagements sociaux et sociétaux. C'est aussi un moyen de
385. réduire les temps partiels dont 82 % sont occupés par des
386. femmes dans la Fonction publique. Le temps de travail étant
387. une des premières sources d'inégalités entre les femmes et
388. les hommes.

389. 10% d'effectifs la CGT porte haut et fort l'exigence
390. que soient créés, rapidement, les 500 000 emplois nécessaires
391. dans les trois versants de la Fonction Publique.





ZOOM - Une politique des transports publics à la hauteur des besoins des travailleur.euse.s, d'un aménagement du territoire équilibré et de la décarbonation

392. Rarement les politiques des transports ont revêtu autant d'enjeux.
393. Elles sont essentielles pour l'accès et le droit à la mobilité des salarié.e.s,
394. des usagers : pour les déplacements domicile-travail, mais aussi pour
395. l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances. Les transports sont aussi
396. structurants pour un aménagement des territoires équilibré, qui
397. contribue à réduire les inégalités, au développement harmonieux de
398. tous les territoires. Enfin les choix de politiques de transport sont de
399. plus déterminants pour contribuer à la décarbonation de notre modèle
400. de développement.
401. Pourtant depuis plus de 25 ans les transports pâtissent à la fois des
402. politiques de dérégulation, et d'un sous-investissement chronique.
403. La dérégulation conduit à exacerber la concurrence entre les différents
404. modes de transports plutôt que d'organiser leur complémentarité en
405. privilégiant les plus vertueux écologiquement en fonction des usages.
406. Cette dérégulation tire de plus tous les droits sociaux vers le bas.
407. Le sabotage du fret ferroviaire, premier secteur mis en concurrence
408. en est l'illustration. Le sous investissement affecte la capacité à maintenir
409. et développer des réseaux de transports qui puissent répondre aux
410. besoins croissants des usagers et aux nécessités de la transition
411. écologique.
412. Les conséquences sont multiples : fermetures et abandon de la
413. modernisation de lignes notamment celles de proximité comme à Blaye,
414. Langon ou dans le Médoc ; transfert des budgets à la route ; réduction
415. drastique des investissements liés au ferroviaire ; désengagement
416. financier et tentative de transfert des infrastructures aux collectivités
417. locales et régionales.
418. De fait en Gironde la situation ne cesse de se dégrader :
419. engorgement du trafic routier, saturation des transports en commun,
420. ferroviaires, urbains et interurbains ; fuite et difficultés à recruter des
421. salarié.e.s à la SNCF, dans les transports de voyageurs, de marchandises ;
422. des transports plus long qui participent à la dégradation de la qualité de
423. vie dans et hors travail ; baisse de la qualité de l'air, de l'environnement ; un
424. aménagement du territoire de plus en plus « métropolisé » et
425. déséquilibré....
426. Il est urgent donc de modifier en profondeur les politiques
427. publiques de transports. D'abord en considérant qu'elles
428. doivent relever d'un véritable service public. Il faut dire
429. NON à la mise en concurrence du ferroviaire dans le cadre
430. de la convention TER, et regagner une gestion de service public.



431. D'autre part il faut mobiliser les financements pour des
432. investissements massifs dans les réseaux pour améliorer et
433. élargir l'offre pour répondre aux besoins de transport et
434. organiser le report modal vers les transports en commun :
435. sur le ferroviaire, le mode le plus décarboné (un véritable RER
436. métropolitain, lignes du Médoc et Blaye St Mariens, Tram-train
437. sur la Coban) ; sur transports urbains et interurbains de
438. voyageurs, dont la gestion doit être fondée sur les critères de
439. service public ; sur les infrastructures portuaires pour favoriser
440. le transport fluvial et maritime. Enfin il faut mettre fin au
441. dumping social et gagner une revalorisation globale de
442. l'ensemble des métiers du secteur.



ZOOM - L'éducation nationale doit rester un droit à l'émancipation de la jeunesse !

443. De la maternelle à l'Université le droit d'accès à l'enseignement
444. public, gratuit et laïque est un des droits fondamentaux
445. de la jeunesse. Facteur d'émancipation de la ou du jeune élève
446. ou étudiant.e en devenir de futur.e citoyen.ne, l'acquisition de
447. connaissances sanctionnées par des diplômes nationaux (du
448. CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur) sont aussi les
449. éléments essentiels de la reconnaissance des droits collectifs
450. des salarié.es au travers des grilles de qualification et de
451. rémunération.

452. Rappeler ces quelques éléments permet de comprendre
453. l'acharnement du patronat, (du clergé et des gouvernements
454. à son service) contre l'enseignement public en voulant
455. reprendre le contrôle de l'enseignement et de la formation
456. pour ses seuls besoins. Il s'agit de substituer aux droits collectifs
457. des salarié.es, l'individualisation. De remplacer les emplois à
458. statut et leurs garanties de reconnaissance des qualifications
459. par le recrutement sur « compétences » ; c'est ce qu'ils
460. nomment « l'employabilité ».

461. Les mesures contre l'Éducation nationale et ses agents ne sont
462. donc pas nouvelles et les réformes affectant l'école primaire,
463. le secondaire ou l'enseignement supérieur se sont succédées :
464. c'est ainsi que, avec la réforme des lycées puis de Parcours'Sup,
465. on est passé de la reconnaissance du baccalauréat comme
466. premier grade Universitaire, à la sélection à l'entrée à
467. l'université s'accompagnant, à un taux jamais atteint, de
468. l'augmentation des frais d'inscription.



469. Pour les enseignant.es et agent.es de l'Éducation
470. nationale, les conséquences sont doubles : touché.e.s par les
471. mesures communes à toute la fonction publique
472. (restrictions budgétaires et suppressions de postes, gel du
473. point d'indice, remise en cause statutaires avec
474. recrutement hors statuts sur contrats précaires –
475. par exemple les Accompagnant.e d'Élèves en Situation
476. de Handicap - ces modifications de fond altèrent
477. leurs conditions de travail et leurs missions d'enseignant.es
478. et agent.es publics au service de la transmission
479. des connaissances au profit de leurs élèves et étudiant.es.

480. Que se passe-t-il dans les lycées professionnels ? En
481. septembre dernier, le président MACRON a annoncé vouloir
482. réformer, une nouvelle fois, l'enseignement professionnel
483. sous statut scolaire. Derrière une prétendue
484. « revalorisation » des lycées professionnels, se cache
485. en réalité la volonté de soumettre les lycées pro aux
486. besoins immédiats des employeurs.

487. Ainsi la création d'un ministère délégué à l'enseignement
488. professionnel sous la double tutelle du « Ministre du
489. Travail, du plein emploi et de l'insertion » et du Ministre de
490. l'Éducation nationale symbolise cette nouvelle orientation.
491. Il s'agit de supprimer du temps de formation en lycée pour
492. augmenter le temps de présence en entreprise. Il s'agit
493. aussi de la mise en adéquation de la carte des formations
494. scolaires avec les besoins immédiats des entreprises
495. locales. Avec les suppressions de postes massives que ces
496. mesures vont entraîner, c'est bien « un plan social qui
497. s'annonce dans les lycées Professionnels ».

498. Pour compléter le tableau des annonces Macron au
499. détriment des droits de la jeunesse, il nous faut rajouter
500. la volonté du Président pour que, coûte que coûte, et malgré
501. l'opposition quasi unanime des organisations syndicales
502. et de jeunesse, soit mis en place le SNU (service national
503. universel) : formation militaire, pour les élèves même
504. mineurs et sur le temps scolaire (donc à la place d'heures
505. de cours !). Il s'agit d'un véritable embrigadement de la
506. jeunesse !

507. Devant la levée de boucliers, MACRON avait reculé sur le
508. caractère obligatoire du SNU... mais il semble bien qu'il
509. n'en soit rien...





510. La formation professionnelle est l'objet depuis des années
511. d'une offensive patronale sans précédent. De réforme
512. en réforme, le patronat a imposé une conception de la
513. formation professionnelle de plus en plus en adéquation
514. avec les besoins immédiats des entreprises, au
515. détriment de ceux des salarié.es, des jeunes, des nécessités
516. d'élévation continue des qualifications pour répondre aux
517. défis technologiques et des transformations des métiers
518. qu'ils engendrent, aux transitions environnementales dans
519. tous les secteurs, aux besoins nouveaux liés à la
520. réindustrialisation du pays.

521. Cette vision est en cohérence avec le choix de réduire le
522. travail à un simple coût. De fait cela a conduit à des choix
523. (dans les entreprises comme au plan national) visant à faire
524. sortir plus tôt et en plus grand nombre des jeunes des
525. parcours de l'éducation nationale, à détricoter les moyens
526. des lycées pro, au profit des voies de l'apprentissage. Mais
527. aussi à réduire le nombre de formations et d'heures de
528. formations contribuant à la dynamique d'élévation du socle
529. des connaissances, en privilégiant les formations sur les
530. compétences, sur des formationsnbauposte, plutôt que des
531. formations qualifiantes.

532. Pour la CGT la formation professionnelle continue doit être
533. un droit accessible à tous.tes, et être émancipatrice.
534. Elle doit permettre aux salarié.es et aux jeunes d'élever
535. leur qualification tout au long de leur parcours
536. professionnel, et être reconnue dans le travail, par le
537. salaire. Elle doit en outre être fondée sur des contenus et
538. une approche permettant à chacun d'appréhender
539. pleinement les évolutions et les transformations
540. professionnelles, de le faire dans la sécurité sociale
541. professionnelle. La CGT a charge dans ce sens d'élever son
542. niveau d'intervention et de revendication sur ces enjeux
543. dans l'entreprise d'abord, mais aussi dans le champ des
544. politiques publiques. On ne peut plus laisser la main au
545. patronat sur ce terrain.

546. Les métiers « d'avenir » ne peuvent plus être définis par le
547. patronat seul. La CGT à partir de l'expertise des
548. travailleurs. euses et des enjeux qu'elle porte, doit pouvoir,
549. là aussi, être en mesure d'être force de propositions.



1-3 La construction revendicative, une démarche émancipatrice à impulser partout

550. Toutes les richesses créées par les travailleur.euse.s doivent
551. leur revenir directement ou indirectement. Le travail est
552. central dans nos sociétés.

553. Pour renverser les logiques capitalistes en œuvre de
554. spoliation de ces richesses, la construction du rapport de
555. force est donc nécessaire à partir des lieux de travail en lien
556. avec les besoins des femmes et des hommes de tout le
557. territoire.

558. Il est important de construire avec les salarié.e.s des projets
559. alternatifs et d'obtenir de nouveaux droits, comme celui du
560. droit de véto des Élus des Comités Sociaux Economiques
561. (CSE), sur des projets patronaux moins disant sociaux.

562. Notre démarche de construction revendicative via la
563. « double besogne » découle de cette analyse. Il s'agit donc
564. moins de devoir réparer le « carreau cassé » et de
565. « transformer la société » que de réparer le « carreau
566. cassé » pour « transformer la société ».

567. Nos revendications locales et concrètes doivent ainsi s'inscrire
568. dans une vision globale et s'appuyer sur une « démarche sur le
569. contenu du travail » à partir de sa réalité, sa finalité et de son
570. sens. Le sens du travail, véritable question qui émerge des
571. travailleur.euse.s contraint.e.s de plus en plus à des objectifs
572. de rentabilité.

**573. L'élévation du rapport de force et l'émancipation
574. sont ainsi des constructions permanentes et
575. quotidiennes pour l'avenir et le bien de tous.tes.**

576. La reprise en main de son présent donc de son avenir
577. individuel et collectif au travers d'une démarche démocratique
578. de construction revendicative concrète, mesurable et
579. constante est ainsi essentielle. L'avenir des salarié.e.s est bien
580. dans leurs mains. À nous de les en convaincre par la bataille
581. des idées en portant à leur connaissance nos propositions et
582. ainsi élever le débat revendicatif.

583. Autrement dit l'élaboration de cahiers revendicatifs
584. « partout et par tous.tes » sont autant de briques en
585. mesure de dresser l'édifice commun dont nous avons besoin.

586. Nos repères revendicatifs CGT répondent aux enjeux
587. de notre temps. Dernièrement, notre slogan «augmenter
588. les salaires, pas l'âge de la retraite», nos revendications
589. et nos actions, ont illustré cet objectif de progrès social.



590. Ces repères portent dans un tout, la satisfaction des besoins
591. humains fondamentaux et le respect de la nature par
592. l'émancipation des travailleur.euse.s.
593. Nos déclinaisons revendicatives doivent ainsi refléter cette
594. complémentarité local-global et concret-idéal.

595. C'est dans cet esprit que la direction de l'Union Départementale
596. propose aux syndicats et organisations locales de la CGT, de
597. composer par exemple des collectifs fonctions
598. publiques / services publics, industrie ou des coordinations des
599. luttes CGT girondine dans des moments identifiés comme des
600. sujet transversaux et en mesure de porter des mobilisations
601. interprofessionnelles et complémentaires.

602. Ces outils CGT interprofessionnels départementaux ont pour
603. ambition d'**informer** sur les enjeux et propositions de la CGT
604. d'**impulser, renforcer** ou **accompagner** des actions syndicales.
605. Il nous faut renforcer leur appropriation par nos organisations.
606. Ces cadres d'échanges ont pour ambition d'être des outils à
607. s'approprier collectivement pour construire du rapport de
608. force, des stratégies pour gagner ensemble.
609. Pour le dire autrement, ils ne peuvent bien évidemment pas
610. se substituer aux syndicats, seuls en mesure de décider avec
611. les salarié.e.s des actions et modalités sur leurs lieux de travail
612. mais sont là pour fortifier ces décisions.

613. Ces cadres interprofessionnels auraient à gagner à pouvoir s'élargir
614. à des thèmes comme le lien à avoir entre Institution Représentative
615. du Personnel et syndicats comme par exemple sur la question des
616. aides publiques dont il faut gagner la conditionnalité à des
617. contreparties sociales et environnementales ou bien aussi sur la
618. question des métiers d'avenir dont le pays et notre département
619. ont besoin, pour ne pas laisser cette question au patronat.

620. Nous ne pouvons pas passer à côté du sujet du logement, qui est
621. de plus en plus dans les mains de privés avec des loyers exorbitants
622. et pour certains une insalubrité grandissante. Par faute de
623. moyens, nombreux salarié.es vivent dans des logements trop
624. petits, inadaptés voire des locaux insalubres, des caves, des
625. campings, des voitures...

626. Pour l'illustrer encore ; il y a une cohérence stratégique à lutter
627. sur son lieu de travail pour une augmentation salariale dans le
628. cadre des Négociations Annuelles Obligatoires et de se mobiliser
629. en interprofessionnelle pour gagner des grilles mobiles de
630. salaires indexées sur l'inflation avec un salaire ou pension
631. minimum à 2000 euros brut et l'augmentation de 10% du point
632. d'indice des fonctionnaires.

633. Nos actions professionnelles et territoriales doivent ainsi se
634. compléter et se renforcer mutuellement.



⚙️ 1-4 Convergence ou dynamique des luttes ?

635. Dans ce contexte d'affrontement capital/travail compte
636. tenu des intérêts divergents intrinsèques à ces deux camps,
637. il ne suffit pas d'avoir raison pour imposer nos propositions.
638. L'appropriation de ces propositions par l'ensemble des
639. travailleur.euse.s est primordiale.
640. Cette divergence capital/travail sera d'autant plus comprise
641. si elle est vécue. L'expérience revendicative, la lutte collective
642. pour s'opposer à des régressions sociales et pour gagner
643. du progrès social, sont des moments importants pour amplifier
644. la compréhension de la **nécessité de s'organiser dans un « tous**
645. ensemble ». Le conflit sur les retraites est un exemple significatif.
646. Cette prise de conscience du rapport de classe qui prédomine
647. dans nos sociétés sera d'autant plus aigüe que le pouvoir
648. politique et institutionnel, étant le bras armé du capital,
649. est mis à jour.
650. La colère n'est pas toujours la garantie de la mobilisation.
651. Les situations vécues identiques ou similaires ne garantissent
652. pas automatiquement une mobilisation commune et/ou
653. concomittente. C'est tout l'enjeu de notre syndicalisme d'y
654. travailler.
655. Le capital en a conscience. Quand il mesure qu'il perd son
656. ascendance sur les travailleur.euse.s, et si le contexte collectif le
657. permet, il divise, menace, réprime jusqu'à viser directement
658. nos militant.e.s ou celles et ceux ayant recours à leur droit d'agir
659. collectivement.
660. Les gouvernements n'ont de cesse également de criminaliser
661. l'action syndicale dans la loi et dans le verbe, allant jusqu'à
662. qualifier nos actions de « terrorisme syndical ».
663. Les entraves au droit de grève, aux libertés
664. syndicales et de manifester qui sont scandaleusement
665. permises par l'État et les faiseurs de lois, doivent
666. ainsi et avant tout s'analyser dans leurs objectifs
667. politiques répressifs et donc se combattre collectivement.
- 668. Notre société vit des changements profonds ou est à la**
669. bascule de le faire. Cela peut faire advenir le pire comme le
670. meilleur. C'est à nous de construire l'avenir pour que le
671. meilleur advienne.
672. Pour cela il est impératif que les salarié.e.s soient acteur.trice.s
673. du changement.
674. Cette construction, il nous faut continuer à l'impulser maintenant
675. dans le monde du travail, celui-là même qui porte le
676. fonctionnement de notre société !



677. Ainsi dans ce moment où les dirigeant.e.s entendent
678. imposer de nouvelles régressions sociales et sociétales,
679. la CGT doit continuer d'être à l'offensive, pour répondre aux
680. urgences, valoriser et transformer le travail, investir dans
681. l'avenir...



682. Partons des colères légitimes alimentées par les souffrances
683. vécues, construisons à partir des besoins exprimés, des
684. aspirations... **pour les transformer en forces revendicatives.**



685. Créons les conditions d'un bouillonnement
686. revendicatif partout, reprenons au capital ce qu'il
687. prend au travail **pour gagner le progrès social** en
688. associant les salarié.e.s à toutes les étapes collectives :
689. constats, revendications, négociations, délibérations,
690. décisions. Cette démarche doit être en mesure de transformer la
691. peur, la colère, les incertitudes des salarié.e.s en volonté collective
692. de reprendre la main sur leur avenir.



693. Organisons partout où nous sommes présent.e.s et
694. au delà, des rencontres collectives avec les
695. salarié.e.s au plus près des collectifs de travail (des ateliers
696. aux services, des services aux entreprises, des entreprises
697. aux lieux de vie) afin que l'expression soit facilitée au maximum.
698. Gagner plus de moyens (sur le temps de travail) **pour donner**
699. **la parole aux salarié.e.s** et organiser cette expression est donc
700. aussi nécessaire.

701. Ce sont des besoins au regard de la situation du
702. pays et du département ainsi que du contexte dans
703. les entreprises et services publics d'obtenir un accord
704. d'augmentation salariale au regard de l'explosion des prix.

705. Il est impératif de répondre aux besoins des usagers. Ceux-ci
706. sont entravés par le manque de moyens et la dégradations des
707. conditions de travail.

708. L'analyse et le débat collectif doivent permettre de
709. déboucher sur un constat partagé de la situation vécue
710. par des travailleur.euse.s (quel que soit leur statut) et
711. surtout pouvoir le dépasser dans une dynamique
712. revendicative qui passe par la mobilisation collective. Mettre
713. des mots pour décrire la réalité est essentiel pour pouvoir
714. agir sur elle.

715. **Notre travail syndical est donc d'aller, avec les**
716. **salarié.e.s, au-delà du constat, pour transformer les**
717. **expressions collectives en revendications et de construire**
718. **le rapport de force pour gagner sur ces revendications.**
719. L'expression du besoin de mieux vivre maintenant et de
720. vivre décemment, doit pouvoir être traduite par notre démarche
721. syndicale sur tous les aspects de la vie qui gravitent autour du
722. travail.



🌀 1-5 La forêt, l'eau : des enjeux revendicatifs en phase avec notre syndicalisme et les enjeux de notre temps

723. Les incendies d'une ampleur inédite que nous avons vécu
724. en Gironde durant l'été 2022 ont impacté et traumatisé bien
725. des personnes. Ce sont des dizaines de milliers d'hectares qui ont
726. été dévorés par les flammes soit pratiquement 10 fois la surface
727. moyenne annuelle détruite par les incendies en France en 15
728. ans (7 000 hectares).

729. Ces incendies nous font mesurer combien le changement
730. climatique n'est plus une menace mais bien une réalité qui
731. nous impacte tous. A part E. Macron qui nous dit que cela était
732. imprévisible, ces méga-feux sont les conséquences du
733. changement climatique annoncé depuis des décennies par les
734. scientifiques qui nous disent aussi qu'ils ne sont que des
735. prémices à des événements très prochains qui seront plus
736. intenses et périodiques.

737. Les effets de la sécheresse et d'un changement climatique
738. ne sont pas les seuls responsables de ces catastrophes. Ces
739. incendies sont aussi le résultat de l'absence de politique pour
740. la forêt et d'investissements dans les services publics nécessaires.

741. Ainsi les populations payent le prix fort la suppression de 1000
742. agents sur le précédent quinquennat, de plus de 5000 ces
743. dernières années, il ne reste plus que 8000 agents à l'Office
744. National des Forêts (ONF). Si les gouvernements successifs et le
745. patronat avaient écouté les préconisations de la CGT exigeant
746. l'entretien des forêts, le retour de la gemme et des résiniers,
747. une sylviculture durable, le développement d'une filière bois en
748. circuit court permettant d'entretenir la forêt, le chauffage des
749. hommes, la nourriture de la filière papetière, comme celle de la
750. construction, nous n'en serions sûrement pas là.

751. En multipliant les politiques libérales, ils se sont rendus
752. coupables de ce désastre écologique et humain.

753. Nous n'aurons de cesse de le rappeler, les véritables
754. experts, ce sont les travailleur.euse.s qui connaissent
755. la réalité des choses car elles, ils la côtoient au quotidien.

756. Les propositions de la CGT construites sur cette expertise
757. des travailleur.euse.s après les grands incendies de 2003,
758. sont toujours d'actualité. En matière de questions climatiques
759. les choses évoluent plus vite que beaucoup ne le pensaient et
760. quand les décisions ne sont pas prises, les conséquences sont
761. terribles.



762. Aussi c'est une bonne chose que la CGT continue
763. d'engager un travail de mise à jour de ses préconisations
764. sur ce thème. L'UD CGT continuera à y contribuer.

765. Stopper le démantèlement de l'ONF, investir pour l'entretien
766. des bords de route, des voies par l'équipement et des voies
767. ferrées par les cheminots, donner des moyens humains et
768. matériels adaptés pour les Service Départemental d'Incendies
769. et de Secours en lien avec les enjeux sur l'eau, disposer de
770. canadiens et d'une filière pour leur maintenance, développer
771. et mettre à contribution les savoirs et matériels de l'industrie
772. militaire pour les mettre à disposition des combats contre
773. les feux, garantir une industrie forestière en adéquation avec
774. les enjeux environnementaux, font partie des revendications qu'il
775. nous faut travailler de façon commune et transversale pour que
776. la CGT impose aux dirigeants des solutions concrètes en phase
777. avec notre syndicalisme porteur de progrès social et
778. environnemental.

779. Une autre des conséquences du changement climatique, ce
780. sont les sécheresses plus précoces, plus intenses qui viennent
781. frapper désormais notre pays.

782. L'eau devient rare. Un bien aussi vital quand il est touché par la
783. pénurie est source de conflits. Nous devons en avoir pleinement
784. conscience.

785. Durant l'été 2022, les coupures d'alimentation étaient telles
786. que des villages ont dû être alimentés par camions citernes. Selon
787. les chiffres publiés par le Ministère de la Transition écologique,
788. la ressource en eau a chuté de 14 % au cours des vingt dernières
789. années.

790. Dans le bassin Adour-Garonne, dans le Sud-Ouest, dans
791. lequel on retrouve des villes comme Bordeaux et
792. Toulouse, l'agence de l'eau anticipe déjà un déficit de
793. 1,2 milliard de mètres³ à l'horizon 2050 – l'équivalent de la
794. moitié de la consommation annuelle actuelle de cette région !

795. Certains annoncent une « guerre » de l'eau. En réalité elle a déjà
796. commencée et c'est le capital qui la livre contre le bien commun.
797. En sont témoins les militant.e.s qui ont manifesté contre les
798. « méga bassines agricoles » à Sainte-Soline en mars 2023.
799. D'autres luttent contre les retenues destinées à la fabrication de
800. neige artificielle ou initient des recours en justice pour
801. dénoncer, par exemple, la société des eaux de Volvic,
802. détenue par le groupe Danone, accusée de prélèvements
803. trop importants dans la nappe phréatique. Comment oublier
804. que c'est en s'opposant à un projet défendu par des agriculteurs
805. pour s'assurer un accès sécurisé à la ressource eau – le barrage
806. de Sivens – que le militant écologiste Rémi FRAISSE a été tué par
807. une grenade de la gendarmerie. Le statut de l'eau, un bien
808. commun ou un bien privatisable, est aussi une bataille menée
809. au sein de l'ONU.



810. Quel que soit le lieu ou le procédé, il est certain que si ce bien
811. commun vital est laissé à l'appétit du capital, c'est le plus grand
812. nombre qui en pâtira.
813. Il est toujours utile de se rappeler que la logique capitaliste est
814. de s'abreuver jusqu'à épuisement des travailleur.euse.s, idem
815. concernant la nature.
816. La CGT en luttant pour une reconquête des services publics
817. notamment ceux qui gèrent l'eau, agit aussi pour que la «guerre»
818. de l'eau n'ait pas lieu ou du moins ne soit pas gagnée par celles et
819. ceux qui veulent tout posséder au détriment du plus grand
820. nombre.



🌀 1-6 L'urgence de notre lutte contre les idées d'extrême-droite pour les travailleur.euse.s et la société

821. Les idées d'extrême-droite sont à la fois diffuses, protéiformes
822. et tendent à se normaliser, ce qui les rend extrêmement
823. dangereuses.

824. Cette idéologie revêt des tendances nationalistes, racistes
825. et homophobes. L'extrême-droite n'est pas un phénomène
826. politique et social nouveau, elle est le fruit d'une tradition
827. qui s'abreuve autant à la source des tendances réactionnaires
828. et conservatrices qu'à la figure fantasmée d'une supériorité
829. raciale et culturelle. Ce modèle idéal étant entravé par
830. les contingences de l'immigration, les processus égalitaires et
831. progressistes...

832. La CGT a toujours combattu l'extrême-droite et reste
833. encore aujourd'hui engagée dans cette lutte. Au nationalisme
834. le plus étriqué, nous répondons par un internationalisme
835. ouvert et fraternel ; au racisme le plus échevelé, nous opposons
836. une égalité entre les peuples et entre toutes et tous les
837. travailleurs.euses ; à l'homophobie la plus rétrograde, nous
838. appelons la reconnaissance universelle des droits des personnes
839. LGBTQIA+.

840. Si l'extrême-droite est multiple dans ses formes et dans ses
841. expressions, elle connaît cependant un certain nombre de
842. constantes et de traits communs qui peuvent nous
843. aider à l'identifier et à ne pas la laisser se présenter,
844. parfois, sous des attraits de respectabilité qu'elle cherche
845. à obtenir afin de se hisser ou de se maintenir au pouvoir.

846. Ses discours sont souvent violents. L'extrême-droite exprime
847. de façon régulière la « décadence » actuelle qu'elle oppose
848. à une nostalgie d'un âge passé qu'il faudrait retrouver, elle fait
849. l'apologie des sociétés élitaires et de la force virile, elle diffuse
850. la peur du métissage, elle appelle à la censure des mœurs, à
851. l'oppression des femmes et au rejet des intellectuels.
852. Souverainiste, populiste, sexiste, raciste, antisémite et
853. xénophobe, l'extrême-droite a certes plusieurs visages mais elle
854. a souvent le même corps charpenté aux délires d'expressions
855. de haine et de rejet. Son principal moteur, dans les dernières
856. années, a été la crise migratoire. Par ailleurs, lutter contre
857. l'émancipation des femmes est une constante du discours
858. et des pratiques des formations d'extrême-droite.

859. Partout dans le monde, elle travaille chaque jour à mobiliser,
860. à séduire, à tromper, en attisant les peurs et en capitalisant
861. sur l'effroyable creusement des inégalités portées par un
862. système hyper capitaliste que dans le fond elle soutient et elle
863. nourrit.



864. Le monde du travail n'est pas imperméable aux idées
865. véhiculées par l'extrême-droite. Plusieurs faits récents en
866. témoignent, comme l'enracinement du Rassemblement
867. National (ex Front national) dans les scrutins électoraux (88
868. députés au niveau national dont deux girondins), la médiatisation
869. de militants syndicaux s'affichant ouvertement comme frontistes
870. ou encore la difficulté à mener le débat sur la nature et le
871. programme de l'extrême droite, y compris à l'intérieur de nos
872. syndicats.



873. Le sentiment xénophobe n'a pas changé, la nouveauté est
874. sans doute qu'il est banalisé et qu'il est désormais
875. suffisamment installé et légitimé par les pouvoirs en place
876. pour que l'essentiel du travail de propagande de l'extrême-droite
877. se porte ailleurs, notamment sur les questions sociales.
878. C'est ce qui explique en partie ses succès et son audience auprès
879. de populations abandonnées et livrées à une mondialisation
880. libérale qui s'accommoderait fort bien d'un pouvoir fasciste ou
881. fascisant, et c'est ce qui la rend tout particulièrement dangereuse.

882. La CGT s'est engagée, depuis le 29 janvier 2014, dans une
883. campagne intersyndicale pour dénoncer et combattre cette
884. situation. Elle peut, en la matière, se prévaloir d'une longue
885. expérience de lutte contre l'extrême-droite et ses idées comme
886. le rappelle notre histoire sociale.
887. Ce travail doit s'intensifier.



🔧 1-7 L'avenir, c'est d'agir pour la Paix !

888. L'Europe est de nouveau dans la guerre au cœur de l'Europe.
889. L'invasion de l'Ukraine par Poutine, est intolérable. La CGT
890. l'a condamné avec la plus grande fermeté et apporte sa
891. solidarité au peuple Ukrainien ainsi qu'à toutes celles, tous ceux
892. qui se mobilisent y compris en Russie pour la paix. Cette
893. agression, en opposition au droit international, pèse
894. dangereusement sur la sécurité collective en Europe et dans le
895. monde.

896. Elle est le signe aussi que les tensions dans le monde ont
897. atteint un niveau extrêmement dangereux du fait des logiques de
898. dominations qui sont à l'œuvre. On ne peut que regretter, alors
899. que la fin de la guerre froide avait ouvert une voie pour repenser
900. les visions de sécurité collective en Europe et dans le monde ,
901. que les logiques de blocs, d'hégémonie et impérialiste (entretenu
902. en particulier au travers d'alliances telle que l'OTAN) aient attisé
903. la conflictualité et les tensions, en lieu et place des logiques de
904. paix et de coopérations.

905. La CGT considère qu'il est urgent que les voix de la paix se
906. fassent entendre. La France devrait à cet égard jouer un rôle
907. majeur en articulant le soutien au peuple ukrainien dans ses droits
908. et la recherche d'un cessez-le-feu rapide et d'une solution
909. négociée et politique à cette guerre. Il faut absolument stopper
910. cette escalade guerrière qui menace la paix en Europe.
911. Pour cela les Nations-Unies doivent redevenir le cadre privilégié
912. d'élaboration des solutions politiques et diplomatiques pour
913. sortir des logiques de guerre en Ukraine.

914. Plus largement les résolutions de l'ONU relatives aux droits du
915. peuple palestinien, cubain et bien d'autres doivent aussi
916. s'appliquer.

917. Enfin la CGT s'inquiète et dénonce l'inflation démesurée
918. des budgets militaires, en France en particulier. Elle est d'autant
919. plus préoccupante qu'elle s'accompagne d'une approche de
920. plus en plus « dérégulée et marchandisée » du secteur de
921. l'industrie de défense. Elle est inquiétante aussi parce
922. qu'elle s'inscrit dans une acceptation durable des tensions
923. et des affrontements, au détriment d'une démarche de paix et
924. de désescalade, d'une véritable indépendance de notre pays et
925. d'une politique partagée de sécurité collective en Europe et
926. dans le monde.

927. La CGT porte aussi le fait que la paix n'est pas qu'une situation
928. de « non guerre » mais bien celle d'être humains devant
929. disposer de toutes les garanties d'une vie comblée
930. individuellement et collectivement.





Résolutions du thème 1

Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour transformer nos vies

Résolution 1

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 931. • à construire et impulser des cahiers revendicatifs construits
- 932. à partir des besoins des salarié.e.s sur tous les lieux
- 933. de travail et territoires avec les syndicats en priorisant leur
- 934. validation par les syndiqué.e.s et/ou salarié.e.s. Ces cahiers
- 935. revendicatifs porteront une traduction concrète de la volonté
- 936. de plus de justice sociale au travers d'une meilleure répartition
- 937. des richesses, et sont à décliner en thèmes parlant, par exemple :
 - 938. ⇨ la rémunération
 - 939. ⇨ la question des effectifs
 - 940. ⇨ les conditions de travail (temps de travail, horaires,
 - 941. santé et risques professionnels ...)
 - 942. ⇨ 32h, Nouveau Statut du Travail Salarié
 - 943. ⇨ l'égalité professionnelle femmes/hommes
 - 944. ⇨ la revalorisation des carrières et des emplois
 - 945. ⇨ la formation professionnelle
 - 946. ⇨ la contribution du capital à l'aménagement du
 - 947. territoire en proximité (moyens de transport, de soins,
 - 948. de logement, de garde d'enfants...)
 - 949. ⇨ les actions sur les orientations stratégiques de
 - 950. l'entreprise (plan de charges, investissements, activités, ...)

Résolution 2

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 951. • à renforcer les cadres interprofessionnels (collectif UD suivi
- 952. des luttes, coordination UD des luttes) proposés par la direction
- 953. de l'UD pour permettre aux salarié.e.s mobilisé.e.s ou voulant
- 954. se mobiliser, d'être en capacité de gagner sur leurs revendications.
- 955. • à impulser et faire vivre les mobilisations dans un cadre
- 956. intersyndical dans la mesure où celui-ci permettrait la
- 957. participation du plus grand nombre, sur la base de revendications
- 958. CGT

Résolution 3

- 959. • à renforcer le Collectif femmes mixité 33 et à mettre en place
- 960. des collectifs en proximité (syndicats, UL)
- 961. • à lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- 962. • à prévenir et agir face aux violences faites aux femmes y
- 963. compris dans la CGT et ce au travers de formations, de réunions
- 964. • à faire connaître la cellule de veille CGT contre les violences
- 965. sexistes et sexuelles
- 966. • à faire notamment du 8 mars une date inscrite dans l'agenda
- 967. du syndicat et de participer aux mobilisations
- 968. interprofessionnelles à ancrer sur les lieux de travail
- 969. • à poursuivre la construction d'actions avec les autres
- 970. organisations syndicales sur la base de nos revendications CGT
- 971. sur les questions d'égalité femmes/hommes
- 972. • à poursuivre les échanges avec les associations féministes qui
- 973. partagent nos valeurs pour agir ensemble
- 974. • à développer la syndicalisation des femmes et faciliter (horaire de
- 975. réunion, garde d'enfant...) leur prise de responsabilité dans la CGT
- 976. • à combattre toutes les discriminations en proposant des
- 977. journées d'étude de sensibilisation
- 978. • à intégrer dans toutes nos formations l'égalité F/H, la lutte
- 979. contre les discriminations LGBTQIA+
- 980. • à poursuivre notre participation à la Marche des fiertés
- 981. • à faire connaître les outils CGT et le site égalité professionnelle CGT
- 982. • à agir pour l'égalité des droits de toutes et de tous et lutter contre
- 983. toutes les formes de discriminations et de violences LGBTphobes
- 984. • à lutter contre toutes les formes de discrimination raciale, sexiste et
- 985. de genre

Résolution 4

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 986. • à prendre en compte les nouvelles réalités du monde
- 987. du travail pour gagner des avancées en instaurant un rapport
- 988. capital/travail remettant l'humain au centre des décisions
- 989. • à s'approprier la revendication de Nouveau Statut du Travail
- 990. Salarié (NSTS) et sa sécurité sociale professionnelle par des
- 991. journées d'études spécifiques afin d'informer, outiller les
- 992. syndiqué.e.s, les salarié.e.s.
- 993. • à déployer le matériel confédéral « livret NSTS »
- 994. afin de gagner une sécurité sociale intégrale à 100%
- 995. • à contribuer à l'implantation de la CGT dans tous les
- 996. lieux de travail en donnant la parole aux salarié.es afin qu'ils
- 997. s'organisent et imposent la norme, des protections et des droits



998. • à agir pour le droit à une formation professionnelle
999. émancipatrice, permettant à chacun d'élever son niveau de
1000. qualification tout au long du parcours professionnel, et qui soit
1001. reconnue dans le travail, par le salaire. Elle doit être fondée sur
1002. des contenus et une approche permettant à chacun.e
1003. d'appréhender pleinement, et dans la «sécurité sociale
1004. professionnelle», les évolutions et les transformations
1005. professionnelles
1006. • à proposer et développer le module de formation syndicale
1007. CGT pour aider les syndicats, les mandaté.es à mieux décrypter
1008. la structuration et l'orientation actuelle la formation
1009. professionnelle, mais aussi à construire des cahiers revendicatifs
1010. sur ces enjeux

Résolution 5

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1011. • à porter, sur tout le territoire, des services publics de
1012. qualité et de proximité. Les services municipaux, bureaux
1013. de postes, crèches et EHPAD publics, écoles publiques, etc. sont
1014. primordiaux pour la qualité de vie des salarié.e.s et le bien-vivre
1015. ensemble
1016. • à s'approprier les études, revendications travaillées par la CGT et
1017. les décliner localement pour gagner une fiscalité plus juste et un
1018. financement viable des services publics

Résolution 6

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1019. • à développer une plate-forme revendicative territoriale
1020. girondine à partir de nos revendications nationales,
1021. notamment sur :
- 1022. ⇨ la santé, l'accès aux soins pour tous, sur tous les territoires
 - 1023. ⇨ le droit au logement
 - 1024. ⇨ le droit à la culture
 - 1025. ⇨ la gestion de l'eau
 - 1026. ⇨ un Programme Progressiste de l'Énergie
 - 1027. ⇨ des Transports à gagner pour répondre aux besoins
 - 1028. ⇨ prévenir et lutter contre les incendies de forêts
 - 1029. ⇨ porter une éducation émancipatrice de la petite enfance à l'âge
1030. adulte
 - 1031. ⇨ une industrie à gagner en phase avec les enjeux environnementaux
 - 1032. en lien avec nos revendications de garanties collectives de haut niveau

Résolution 7

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1033. • à faire que notre combat commun contre les idées
- 1034. d'extrême-droite, s'inscrive dans une démarche quotidienne
- 1035. et de proximité, notamment en organisant des journées d'étude

Résolution 8

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1036. • à agir et participer aux initiatives qui font entendre la voix
- 1037. de la paix, pour un cessez le feu et une solution politique
- 1038. et diplomatique à toutes les guerres qui oppriment les peuples
- 1039. • à poursuivre et développer la réflexion dans la CGT sur les
- 1040. enjeux de paix, de sécurité collective internationale, ainsi
- 1041. que sur la conception, la maîtrise démocratique et la place de
- 1042. nos industries de défense

Résolution 9

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1043. • à lutter contre les logiques de mise en concurrence au
- 1044. sein et entre les modes de transport ; combattre
- 1045. l'ouverture à la concurrence dans la future convention TER.
- 1046. Agir pour une gestion fondée sur les principes du service public
- 1047. sur l'ensemble des transports et organiser leur complémentarité
- 1048. • à revendiquer un plan massif d'investissements pour les
- 1049. réseaux afin d'améliorer et élargir l'offre de transport en
- 1050. commun, le report modal des marchandises vers le fret
- 1051. ferroviaire. Ce plan d'investissement devra prioriser le
- 1052. ferroviaire, moyen de transport le plus décarboné (un véritable
- 1053. RER métropolitain, lignes du Médoc et Blaye St Mariens, Tram-
- 1054. train sur la Coban), mais concerne aussi les transports en
- 1055. commun publics de voyageurs urbains et inter-urbains, les
- 1056. infrastructures portuaires pour développer le transport fluvial
- 1057. et maritime
- 1058. • à combattre le dumping social au sein et entre les
- 1059. différents secteurs du transport et agir pour une revalorisation
- 1060. et une meilleure reconnaissance de l'ensemble des métiers



Thème 2

Notre vie syndicale et démocratique pour une CGT plus forte collectivement

🔧 2-1 Faire vivre une démarche de syndicalisation et de conquête «durable» avec et dans toute la CGT

1061. L'affrontement de classe sur le travail est sans précédent.

1062. Dans ce contexte Patronat et Gouvernement n'ont de cesse

1063. de renvoyer aux seul.e.s travailleurs.euses la responsabilité

1064. d'assurer leur propre avenir, en déconstruisant et en

1065. individualisant leurs droits, en divisant le monde du travail, en

1066. dévalorisant le travail pour mieux dégager des

1067. marges de rentabilité pour le capital. Le syndicalisme, en

1068. particulier notre syndicalisme de transformation sociale,

1069. c'est l'antidote à cette stratégie libérale mortifère pour le

1070. monde du travail, incapable de répondre aux grands enjeux

1071. de la réindustrialisation, de la transformation sociale et écologique.

1072. Avec la mobilisation contre la réforme des retraites, les

1073. vents ont commencé à tourner. Malgré les attaques

1074. récurrentes contre le syndicalisme et en particulier contre

1075. la CGT et visant à l'affaiblir, la délégitimer, le syndicalisme

1076. est redevenu central dans la société. Il est mieux reconnu pour

1077. sa force, sa capacité à mobiliser, à rassembler. Les études

1078. d'opinion en attestent, comme le nombre record d'adhésions à la

1079. CGT.

1080. De plus, face à l'inflation et aux tensions qui s'accumulent

1081. sur les conditions de travail, les attentes des travailleurs.euses

1082. n'ont jamais été aussi fortes pour de meilleurs salaires,

1083. être mieux reconnu.e.s, pour des conditions de travail

1084. dignes, pour un travail qui retrouve du sens, qui soit

1085. en adéquation avec l'éthique professionnelle et les enjeux

1086. environnementaux.

1087. Un champ nous est donc très largement ouvert pour renforcer

1088. et pour syndiquer massivement à la CGT. C'est à la fois le défi majeur

1089. et la priorité qui est posé à l'ensemble des syndicats, des organisations

1090. de la CGT et leurs directions syndicales, à la Direction de l'UD.

1091. Pour cela il faut renforcer la bataille politique et d'idée pour

1092. gagner la conviction que s'organiser nombreuses et

1093. nombreux à la CGT dans l'entreprise, les lieux de

1094. travail, c'est se donner les moyens, d'être respecté.e.s,

1095. d'être reconnu.e.s et entendu.e.s sur ses revendications,

1096. de reprendre la main sur son travail, son contenu et donc sa vie.

1097. Face à un patronat et des directions d'entreprises qui
1098. ont des moyens et sont organisés, il n'y a pas de
1099. spontanéité pour mener la lutte qu'il faut construire et
1100. organiser.

**1101. C'est par la syndicalisation à la CGT qu'ensemble, au travers
1102. d'une vie syndicale cultivant le débat, la décision
1103. démocratique et l'action collective, que les travailleur.euse.s
1104. peuvent se donner la force, pour vivre dignement de leur
1105. travail, pour travailler mieux, dans un travail qui a du sens,
1106. compatible avec l'éthique personnelle et professionnelle,
1107. pour transformer la société.**

1108. D'autre part il convient pour y parvenir que toute la CGT
1109. s'adresse mieux et plus largement à la diversité du monde
1110. du travail tel qu'il est et qu'il évolue. Il n'y a pas de stratégie de
1111. reconquête durable pour la CGT qui n'embrasse ces
1112. transformations, tout particulièrement la place des ICTAM et
1113. de la jeunesse.

1114. Il nous faut nous adresser plus largement aux Ingénieurs
1115. Cadres Agents de Maîtrise et en faire une priorité de toutes
1116. nos organisations. En Gironde dans le secteur privé (Hors
1117. Très Petites Entreprises) les ICTAM représentent 37% des
1118. salarié.e.s.

1119. Dans la fonction publique les catégories A représentent
1120. 37%, 17% pour les catégories B alors que la catégorie C
1121. (employé/ouvrier) 47%. Il s'agit de franchir une nouvelle étape
1122. en renforçant et développant notre outil Union Générale des
1123. Ingénieurs Cadres et Techniciens en Gironde animé en lien
1124. avec l'Union Départementale. Afin qu'il aide les syndicats
1125. à construire et faire vivre, une activité spécifique
1126. et renforcer la syndicalisation dans ces catégories.

1127. Se renforcer et préparer l'avenir c'est aussi mieux incarner
1128. les attentes des jeunes, « des jeunesses ». Les jeunes sont
1129. « maltraités » par les politiques patronales et
1130. gouvernementales. Massivement touché.e.s par la pauvreté
1131. (26% vivent sous le seuil de pauvreté), par la précarité de
1132. l'emploi, les inégalités sociales. Mais ils expriment de grandes
1133. exigences, contre les injustices sociales, pour le respect de
1134. l'environnement, mais aussi des attentes fortes pour
1135. un travail qui émancipe, qui permettent de s'épanouir
1136. en travaillant mieux, en conjuguant vie professionnelle
1137. et personnelle. La CGT doit faire de l'adhésion des
1138. jeunes et de leur accueil à la CGT une priorité permanente.

1139. Enfin, il faut consolider la continuité syndicale et faire vivre le
1140. syndicalisme retraité. La vie syndicale ne s'arrête pas
1141. après la retraite bien au contraire. Les retraité.e.s,
1142. comme les actifs.ves, ont leurs propres problématiques et
1143. ont besoin d'un outil syndical efficace pour agir. Ils sont
1144. une force pour la CGT et les revendications du monde du travail.



⚙️ 2-2 Unions locales : pour un syndicalisme efficace, de proximité, adapté aux évolutions du monde du travail et des territoires

1145. Nos UL sont des atouts pour faire vivre un **syndicalisme CGT**

1146. de proximité, pour une CGT qui se renforce, qui soit en prise

1147. avec les enjeux de territoires. Comme l'a confirmé le débat de

1148. la conférence nationale d'octobre 2022 sur les UL, nos UL

1149. sont dans des situations très différentes. Comment pourrait-

1150. il en être autrement au regard des évolutions importantes

1151. du territoire, du salariat, au regard aussi de la

1152. syndicalisation et de l'engagement des syndicats dans la vie

1153. des UL.

1154. La conférence a validé la nécessité, à partir de l'état des

1155. lieux sur chaque territoire, chaque UL, d'explorer de

1156. nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement

1157. de nos unions locales qui permettent à la CGT d'être plus

1158. en phase avec les évolutions du monde du travail, du

1159. travail lui-même, de la structuration des territoires,

1160. favorisant la participation des syndicats et tenant compte

1161. aussi de l'évolution et de la capacité réelle de nos forces

1162. organisées.

1163. Ce constat et cette analyse s'appliquent aussi pour la

1164. Gironde. Nos unions locales sont des lieux d'accueil syndical

1165. pour les salarié.e.s, en particulier celles et ceux qui

1166. viennent d'entreprises où le syndicalisme est pas ou peu

1167. présent. Certaines d'entre elles tiennent des formations

1168. d'accueil et des stages « participer à la vie de la CGT »

1169. (ex Niveau 1).

1170. Nombre d'entre elles participent à la dynamique

1171. revendicative dans les territoires comme nous avons

1172. pu le constater dans la lutte contre la réforme des retraites,

1173. avec l'organisation de manifestations locales (Ex : Libourne,

1174. Langon, Arcachon), les campagnes de diffusions de tracts

1175. pour aller à la rencontre des salarié.e.s, l'organisation des

1176. bus,...

1177. Cette activité, pour certaines d'entre elles, repose pour

1178. beaucoup sur l'engagement de nombreux camarades

1179. retraité.e.s, signe d'une difficulté dans l'engagement des

1180. syndicats dans la dynamique et la structuration des UL. Ainsi, si

1181. certaines ont pu tenir leur congrès, d'autres n'y sont pas

1182. parvenues.

1183. Dans le département, deux unions locales (Bègles et Rive
1184. Droite), ont exprimé des difficultés à tenir un congrès, renouveler
1185. leur commission exécutive et leur bureau, malgré de multiples
1186. tentatives : organisation des AG de syndicats, rencontres avec
1187. les syndicats...

**1188. Cette situation appelle des solutions d'une structuration
1189. nouvelle tout en garantissant l'activité actuelle CGT sur ces
1190. territoires.**

1191. Les débats préparatoires au congrès ont de plus réaffirmé
1192. l'importance de la proximité que ce soit pour
1193. les syndicats, les salarié.e.s pour l'activité CGT
1194. et donc du rôle et de la place des UL. La participation
1195. des syndicats est essentielle à la dynamique des UL.
1196. Elle nécessite d'être réévaluée, y compris sur les
1197. moyens syndicaux (heures de délégations, droits dans
1198. la fonction publique,...), humains pour faire vivre les UL.

1199. Au niveau de chaque UL, des initiatives doivent être
1200. prises en faveur de la syndicalisation et la structuration des
1201. syndiqué.e.s « individuel.le.s » : soit en les affectant en
1202. priorité aux syndicats existants permettant leur accueil,
1203. soit au travers de création d'un syndicat multi-entreprises
1204. de territoire. Il s'agit de participer à l'objectif « pas un
1205. syndiqué sans syndicat ».

1206. L'augmentation du nombre de syndiqué.e.s dits
1207. « individuels le.s » appelle à changer de braquet pour les
1208. organiser, leur donner droit à une vie syndicale, se former
1209. afin d'être actrices et acteurs.

1210. Enfin le déploiement de la CGT vers les
1211. catégories ICTAM (plus de 40% du salariat en Gironde)
1212. doit aussi devenir une priorité dans l'activité des UL.

**1213. Un état des lieux sur chaque Union Locale est engagé qui devra
1214. éclairer la réflexion des syndicats d'ici le prochain comité
1215. général :** tenue des congrès, évolution des équipes d'animation
1216. (directions), évolution du salariat sur les territoires, évolution
1217. de nos forces organisées, grands enjeux revendicatifs
1218. territoriaux, ...



⚙️ 2-3 Structuration / Vie syndicale, représentativité électorale et élu.e.s et mandaté.e.s

1219. Accueillir et former, structurer et développer une vie syndicale
1220. adaptée aux réalités pour élever le niveau de rapport de
1221. force dans la durée, la qualité de la structuration, de
1222. l'organisation et de la vie démocratique de nos forces
1223. syndicales est essentielle.
1224. Elle implique une dynamique de vie syndicale de qualité
1225. à tous les niveaux, et en particulier dans le syndicat,
1226. structure de base de toute la CGT. Le syndicat c'est le
1227. premier niveau de « confédéralisation ». C'est le
1228. lieu d'accueil et de formation des nouveaux et nouvelles
1229. syndiqué.e.s, de construction des solidarités,
1230. d'élaboration d'une démarche revendicative vivante
1231. en prise avec la diversité des salarié.e.s, et les réalités
1232. diverses du travail. Le syndicat doit être le lieu
1233. d'émancipation.
1234. Les évolutions du monde du travail, du rapport au travail,
1235. le renouvellement générationnel au sein de la
1236. CGT, appelle à renforcer et renouveler notre
1237. approche de la vie syndicale. Les syndicats évoluent,
1238. leur formes d'organisation et de structuration aussi au
1239. regard des secteurs professionnels, de l'organisation du
1240. travail. Quand aux jeunes générations de cégétistes, elles
1241. aspirent plus que d'autres à être pleinement actrices dans
1242. le syndicat.
1243. La première des priorités est de permettre d'abord à ce que
1244. tou.te.s les syndiqué.e.s soient accueilli.e.s et puissent
1245. bénéficier dans l'année d'une formation d'accueil, essentielle à
1246. la connaissance de la CGT, ses repères, sa démarche, ses outils.
1247. D'autre part il nous faut changer de braquet pour que
1248. chaque syndiqué.e puisse intégrer un syndicat. Le
1249. nombre de syndiqué.e.s « individuel.le.s » a
1250. malheureusement encore progressé, en particuliers pour les
1251. nouveaux adhérents. Dans cette situation la CGT doit tout
1252. à la fois renforcer sa transformation par la création de nouveaux
1253. syndicats d'entreprise, de syndicats professionnels,
1254. de syndicats de site multi-entreprises, mais aussi
1255. prendre les initiatives utiles permettant de ne laisser
1256. aucun.e nouvelle ou nouveau syndiqué.e sur la touche.
1257. Enfin il y a autant de conceptions d'animation
1258. des syndicats, d'impulsion d'une vie syndicale et
1259. démocratique, qu'il y a de diversités de réalités du
1260. travail, de formes et de structurations syndicales. Il nous
1261. faut donc adapter et renouveler notre démarche de vie
1262. syndicale.



1263. La constitution d'un collectif vie syndicale au niveau
1264. de l'UD devra permettre de partager les expériences,
1265. aider les syndicats à construire et impulser une
1266. vie syndicale adaptée à leur réalité. Ce collectif devra
1267. intégrer la diversité syndicale, et en particulier l'UGICT.

1268. Des élu.e.s et mandaté.e.s utiles aux salarié.e.s et au service 1269. de la démarche revendicative de la CGT

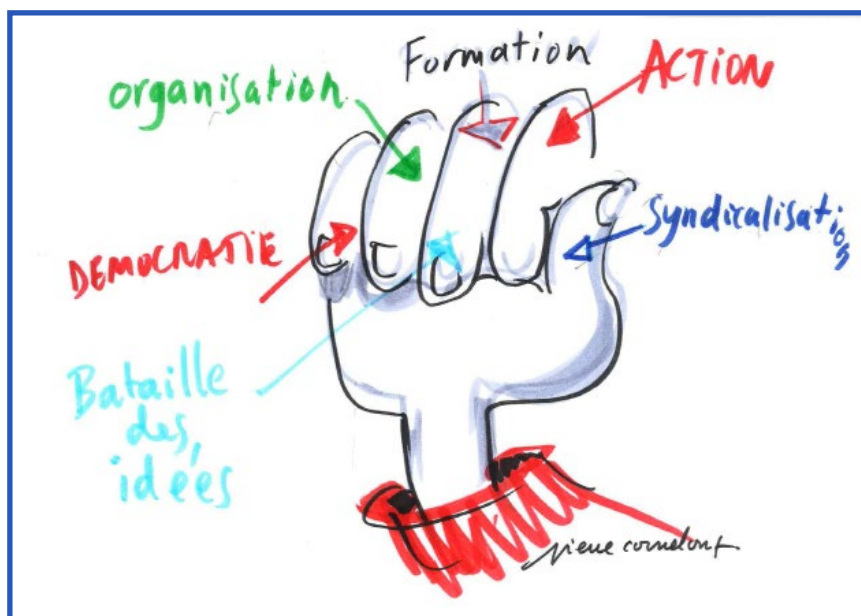
1270. La CGT dispose de nombreuses et nombreux élu.e.s et
1271. mandaté.e.s. Élu.e.s du CSE, du CSA, DS, RS, RSS,
1272. mandaté.e.s dans les organismes de protection sociale,
1273. de formation professionnelle, du Ceser, du DLAJ (Droits,
1274. Libertés et Actions Juridiques) ,... Ils sont une force pour
1275. la CGT. Ils sont bien souvent la première porte d'entrée
1276. et de prise de contact avec la CGT pour de très
1277. nombreuses et nombreux salarié.e.s. De part leur
1278. mandats elles et ils sont aussi détenteurs d'informations,
1279. de capacité d'intervention dans des instances pour
1280. porter et faire vivre les revendications des salarié.e.s,
1281. les valeurs de la CGT. Plus que jamais, comme l'indique la charte
1282. des élu.e.s et mandaté.e.s, ils doivent être utiles aux salarié.e.s
1283. et contribuer à faire vivre la démarche de la CGT. Dans ce sens,
1284. il convient de poursuivre le travail engagé par le collectif
1285. « élu.e.s et mandaté.e.s » au niveau de l'UD pour mieux
1286. structurer la démarche et les modalités de mandatements
1287. sur les mandats départementaux, ainsi que d'assurer le
1288. suivi, le partage d'expérience et l'aide aux mandaté.e.s dans
1289. l'exercice de leur mandat. Mais aussi de
1290. renforcer le lien avec l'activité des structures (syndicats,
1291. UL, UD) qui les mandatent.

1292. Renforcer et reconquérir notre représentativité syndicale

1293. L'audience électorale de la CGT est un élément important du
1294. rapport de force, de la capacité revendicative dans
1295. les entreprises, les services publics. Les derniers
1296. cycles d'élections professionnelles, privé et public, ont
1297. vu un léger tassement de la CGT en Gironde. Cela tient
1298. pour l'essentiel à une « sous-présence » de listes CGT. Ainsi
1299. le taux d'implantation CGT **dans le privé** est de **63,7%** des
1300. inscrits et **45,3%** des **entreprises (hors TPE)** en léger recul
1301. de **2,1%**. **36%** des salariés n'ont ainsi pu voter CGT. Enfin
1302. la CGT pâtit plus particulièrement d'une sous implantation
1303. dans les collèges 2 et 3, qui représentent plus de **40%** du
1304. **salariat en Gironde**. Il y a donc une nécessité de renforcer
1305. l'activité syndicale en direction des ICTAM pour gagner
1306. l'implantation CGT dans les collèges 2 et 3 pour pouvoir
1307. se renforcer de façon globale.



1308. La bataille pour renforcer l'audience électorale de la CGT doit
 1309. être une affaire permanente et de toute la CGT. Les élections
 1310. ne sont pas des parenthèses, mais doivent au contraire
 1311. constituer des temps privilégiés pour faire vivre notre
 1312. démarche revendicative CGT, de mettre notre organisation,
 1313. ses candidats au service des salarié.e.s, de leurs expressions,
 1314. de leurs attentes. Cette démarche doit être vivante dans
 1315. l'entreprise comme dans le champ interprofessionnel pour
 1316. gagner une plus grande implantation dans les entreprises, les
 1317. services publics.
1318. Elle implique de développer la capacité à présenter des
 1319. listes CGT dans la diversité du monde du travail, de progresser en
 1320. particulier dans notre capacité à être présent dans les collèges
 1321. ICTAM.
1322. Le suivi des PAP (Protocoles d'Accords Pré-électoraux) est
 1323. aussi un élément important de la capacité à s'implanter dans
 1324. les entreprises. Mais il convient avant tout de prioriser
 1325. nos objectifs d'implantation. En effet les plus grandes
 1326. entreprises représentent un potentiel électoral qui pèse
 1327. lourd sur la représentativité globale. Un ciblage par territoire
 1328. et profession permettra un travail de long terme pour des
 1329. conquêtes et implantations CGT.
1330. Enfin les campagnes électorales sur les TPE comme
 1331. pour la MSA devront être inter-professionnalisées.



⚙️ 2-4 Locaux de la CGT: un combat de tous les syndicats

1332. Il n'est pas utile de rappeler que les moyens
1333. syndicaux subissent des attaques sans précédent.
1334. En plus des droits, les locaux syndicaux sont une
1335. des principales cibles. Partout en France, nous sommes
1336. confrontés à la remise en cause des locaux attribués à la CGT.
1337. Depuis plusieurs mois, c'est l'Union Locale du Sud
1338. Gironde qui lutte, négocie pour conserver des locaux
1339. qui répondent aux besoins des salarié.e.s et des militant.e.s.



1340. En octobre, l'Union Départementale aura à renégocier la
1341. convention d'utilisation de la Bourse du Travail.
1342. Précédemment, nous évoquions combien nos unions locales,
1343. nos structures CGT sont nécessaires au déploiement de notre
1344. syndicalisme, à la structuration et à l'organisation des
1345. syndiqué.e.s. Les locaux d'une UL, d'une UD, sont les locaux des
1346. syndicats, des syndiqué.e.s. Les négociations, les batailles pour
1347. conserver et faire vivre les locaux de la CGT
1348. doivent être le quotidien de tous les syndicats de Gironde.
1349. Nos locaux sont aussi de véritables lieux permettant
1350. l'émancipation du plus grand nombre quand ils sont en
1351. mesure de recevoir des moments d'éducation
1352. populaire (artistiques, culturels, universitaires..) contribuant à
1353. faire partager nos valeurs.





Résolutions du thème 2

Faire vivre une démarche de syndicalisation et de conquête « durable » avec et dans toute la CGT

Résolution 10

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1354. • à s'approprier, à développer et à mettre en oeuvre un plan
1355. de reconquête syndicale à partir
1356. du plan départemental 2021-2022.
1357. • à renforcer la bataille politique pour gagner plus largement
1358. l'idée qu'en s'organisant dans la CGT les travailleur.euse.s sont
1359. une véritable force collective capable de changer le
1360. cours des choses. C'est le moyen, sur chaque lieu de
1361. travail, au travers d'une démarche syndicale de débat,
1362. de démocratie et d'action collective qu'ils peuvent gagner
1363. une meilleure répartition des richesses, améliorer les conditions
1364. de travail, transformer et donner du sens au travail, s'émanciper
1365. • à faire vivre, avec l'animation et l'impulsion de la direction
1366. de l'union départementale, une démarche de syndicalisation et
1367. de reconquête « permanente et durable » associant toutes
1368. les organisations de la CGT en Gironde avec l'objectif de renforcer
1369. les syndicats existants et d'en créer de nouveaux, en participant
1370. aux initiatives de déploiement, de ciblage (parrainage,...)
1371. • à s'adresser à la diversité du monde du travail,
1372. en ciblant plus particulièrement notre campagne
1373. de reconquête et de syndicalisation en direction :
1374. ⇒ des catégories ICTAM au travers d'une bataille
1375. impulsée et animée conjointement par la direction de
1376. l'UD et de l'UGICT pour aider les syndicats à faire vivre
1377. une démarche syndicale spécifique et une campagne
1378. de syndicalisation dans toutes les entreprises
1379. ⇒ des jeunes en nous adressant de façon plus
1380. régulière et confiante à eux, en étant à l'écoute de
1381. leurs aspirations et revendications, en prenant en
1382. compte leurs représentations, leurs spécificités
1383. • à consolider et renforcer la continuité syndicale pour faire
1384. vivre le syndicalisme CGT retraité efficace en particulier en
1385. territoire
1386. • à se mettre en lien avec les structures de la CGT, en cas
1387. de départ d'un.e syndiqué.e (que ce soit un changement,
1388. d'entreprise, de département, de fédération), afin de prolonger
1389. son adhésion

Résolution 11

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1390. • à accueillir et faire bénéficier tout.e.s les nouvelles et nouveaux
- 1391. adhérent.e.s d'une formation d'accueil dans l'année. Un
- 1392. dispositif de formations décentralisées sera mis en place au
- 1393. niveau de l'UD pour les syndiqué.e.s qui n'auront pu en
- 1394. bénéficier dans leur syndicat ou UL.
- 1395. • à mettre en place un collectif vie syndicale départemental,
- 1396. associant la diversité syndicale et l'UGICT, pour partager les
- 1397. expériences, innover, impulser et aider les syndicats à
- 1398. construire une vie syndicale adaptée à leur réalité
- 1399. • à mettre en oeuvre le principe « pas un syndiqué sans
- 1400. syndicat », en amplifiant la transformation de nos formes
- 1401. d'organisation (constructions de syndicats d'entreprise, de
- 1402. sites, professionnels, multi-entreprises)

Résolution 12

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1403. • à faire vivre une conception d'élu.e.s et mandaté.e.s utiles
- 1404. aux salarié.e.s et au service de la démarche revendicative de
- 1405. la CGT notamment dans les structures interprofessionnelles
- 1406. (UD, UL)
- 1407. • à poursuivre le travail du collectif de l'UD « élu.e.s et
- 1408. mandaté.e.s » pour structurer la démarche et les modalités
- 1409. de mandatement sur les mandats départementaux et pour
- 1410. assurer le suivi, le partage d'expériences, aide aux mandaté.e.s
- 1411. et ainsi renforcer les liens avec l'activité de l'UD

Résolution 13

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1412. • à mettre en place une démarche permanente de renforcement
- 1413. de l'audience de la CGT, en faisant vivre notre démarche
- 1414. revendicative CGT, en faisant des campagnes électorales des
- 1415. temps privilégiés de rencontres, pour mettre notre
- 1416. organisation, ses candidats au service des salarié.e.s, de
- 1417. l'expression de leurs attentes
- 1418. • à développer notre capacité à présenter des listes CGT
- 1419. dans la diversité du salariat, en particulier dans les collègues ICTAM.
- 1420. • à construire un plan de ciblage pour gagner l'implantation CGT
- 1421. dans un certain nombre de grandes entreprises du département,
- 1422. en associant UD, UL, fédérations, syndicats
- 1423. • à inter-professionnaliser les prochaines campagnes électorales
- 1424. des TPE et de la Mutualité Sociale Agricole.



Résolution 14

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1425. • à revaloriser leur participation dans la vie des UL, pour faire
- 1426. vivre un syndicalisme de proximité en phase avec les évolutions
- 1427. du monde du travail, du travail lui-même (tertiarisation,
- 1428. précarisation, émergence des catégories ICTAM,...),
- 1429. et qui agissent sur les grands enjeux revendicatifs
- 1430. territoriaux qui impactent directement la vie des
- 1431. salarié.e.s (transports, santé, industrie, services publics)
- 1432. • à engager une réflexion commune (syndicats, UL, UD) sur
- 1433. l'évolution des périmètres des UL au regard des situations
- 1434. actuelles des UL de Bègles et Bordeaux Rive-droite,
- 1435. permettant à la fois de pérenniser une activité de proximité
- 1436. sur ces territoires et d'être en adéquation avec nos statuts
- 1437. et nos exigences démocratiques. Cette résolution et cette
- 1438. réflexion serait ponctuée, par une décision formalisée
- 1439. d'évolutions d'un périmètre lors d'un futur comité général de
- 1440. l'UD
- 1441. • à réévaluer les moyens humains et en droits disponibles (heures
- 1442. de délégation, droit syndical fonction publique,...) qui peuvent
- 1443. être mis à disposition des UL pour déployer un syndicalisme de
- 1444. proximité

Résolution 15

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1445. • à renforcer massivement la formation d'accueil « s'impliquer
- 1446. dans la CGT » dispensée par les syndicats, les UL pour les
- 1447. syndiqué.e.s. Les syndicats proposent d'aller vers l'objectif :
- 1448. « Une formation d'accueil chaque année minimum par syndicat
- 1449. et par UL ».
- 1450. • à développer les formations « acteurs toute la vie »
- 1451. structurantes de la connaissance de la société, de
- 1452. l'exploitation capitaliste, du syndicalisme et de la démarche de
- 1453. la CGT.
- 1454. • à renforcer les formations CGT « Outiller pour le mandat »
- 1455. (prise de mandat CSE, SSCT, DS, Prudis...) et « Outiller aux
- 1456. responsabilités » (animateur à la politique financière, animer
- 1457. un syndicat, ...)
- 1458. • à prioriser les formations de formateur.trice.s pour renouveler
- 1459. le potentiel et renforcer l'offre de formation de l'UD.
- 1460. • à construire et développer un module de formation ICTAM.
- 1461. • à proposer des journées d'études thématiques pour
- 1462. répondre à des besoins spécifiques et dans le cadre
- 1463. d'une éducation populaire

Résolution 16

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1464. • à valoriser les locaux des UL, de les investir
- 1465. syndicalement, culturellement, pour faire vivre un syndicalisme
- 1466. de proximité, pour ouvrir ces lieux à tous les salarié.e.s

- 1467. • à participer à toutes les actions qui s'avèreront nécessaires
- 1468. pour la défense des locaux des Unions locales et de la Bourse
- 1469. du Travail

- 1470. • à s'assurer que la Bourse du Travail demeure la maison
- 1471. des syndicats CGT sous la gestion de l'Union Départementale

- 1472. • à continuer et renforcer la bataille auprès de la mairie
- 1473. de Bordeaux et de tous les acteurs institutionnels pour
- 1474. la rénovation de la partie « Maison du Peuple » de la
- 1475. Bourse du Travail afin de permettre l'organisation de congrès,
- 1476. la création artistique et culturelle dans ce lieu chargé d'histoire





Décision de congrès

1477. Depuis le 56^{ème} congrès départemental, la répartition de la
 1478. cotisation n'a connu aucune évolution. Dès
 1479. 2007, l'évaluation des besoins des UL, syndicats,
 1480. comité régional avait donc été correctement estimée.
 1481. Toutefois, la répartition de la cotisation des retraité.e.s
 1482. répondait, elle, à un double calcul afin d'assurer à l'USR 33 les
 1483. ressources suffisantes.
 1484. Or, l'USR 33 recevait davantage de part de cotisation via l'UD33
 1485. que par les reversements de Cogétise. Ainsi, leur
 1486. autonomie statutaire était questionnée. C'est
 1487. pourquoi, l'UD 33 propose la modification de la répartition
 1488. des cotisations retraité.e.s. telle que définie ci-dessous.

Le 61^{ème} congrès départemental décide :

1489. • de maintenir le pourcentage attribué au champ territorial de 25%.
 1490. L'UD n'appliquera pas de modulation de plus ou moins 4%. Par
 1491. cette décision l'UD s'inscrit pleinement dans l'orientation du
 1492. 48^{ème} congrès confédéral consistant à donner plus de moyens
 1493. aux syndicats
 1494. • de répartir la part de cotisation attribuée au champ territorial
 1495. de la Gironde comme suit :

Cotisations actifs				
Union départementale	Comité régional	Unions locales	Fonds syndical départemental	
17,32%	1,70%	5,80%	0,18%	
Cotisations retraités				
Union départementale	Comité régional	Unions locales	Union Syndicale Retraités	Fonds syndical départemental
9,50%	1,70%	5,80%	7,82%	0,18%

1496. Le Fond Syndical départemental sera utilisé sur décision
 1497. de la Commission exécutive de l'UD33 pour aider des structures
 1498. CGT du territoire en difficulté financière ou les soutenir dans une
 1499. initiative exceptionnelle (ex : 80 ans d'une UL, syndicalisation,
 1500. etc...)



1501.L'application de ce nouveau système de répartition
1502.prendra effet à partir du reversement des cotisations
1503.2024.

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus
de 30 ans,
la Macif protège
l'activité
syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

